

Visitez notre site Web à www.fhcc.ca

Échos de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

À L'INTÉRIEUR

Renouvellement du régime d'avantages sociaux

Un livret pratique décrit les principaux éléments du régime d'avantages sociaux pour le personnel des coopératives de la FHCC.

PAGE 2

Les coopératives d'habitation dans le monde

Découvrez les coopératives d'habitation en Europe, aux Philippines et ailleurs dans le monde.

PAGE 3

Un comité examine notre programme d'action politique

La FHCC a mis sur pied un Comité d'examen de l'action politique dans le but de commenter notre travail sur la scène politique.

PAGE 4

Les personnes sensibles aux parfums

Comme les obstacles physiques peuvent empêcher l'accessibilité en fauteuil roulant, certains parfums et autres produits peuvent empêcher l'accès pour les personnes sensibles aux produits chimiques.

PAGE 7

Obtenez ce que vous voulez pour votre coopérative à l'AGA

Tim Stutt

Les personnes qui assisteront à l'assemblée générale annuelle 2001 de la FHCC, qui se tiendra à Victoria du 6 au 10 juin, ont une chose en commun : elles savent ce qu'elles veulent obtenir de leur participation à l'AGA. Demandez à **Richard Warman**, un délégué de la **Coopérative d'habitation Voisins**, une coopérative d'Ottawa qui compte 76 logements.

«J'assiste à l'AGA pour deux raisons», précise Richard, qui est vice-président de la coopérative. «Je veux en apprendre plus au sujet du mouvement en rencontrant d'autres membres de coopératives de partout au Canada. Je veux aussi trouver de nouvelles idées pour aider ma coopérative.»

Le forum sur la formation offre de nouvelles idées pour aider votre coopérative

Quelles nouvelles idées Richard compte-t-il trouver à l'AGA? Il cherchera des moyens de garantir que sa coopérative demeure accessible pour les aîné(e)s et les personnes handicapées. Richard a également hâte au séminaire de formation portant sur l'inspection des bâtiments.

«Récemment, la coopérative Voisins a dépensé 3 500 \$ pour conserver l'eau», précise Richard. «Ce montant a été remboursé en moins d'un an à l'aide des économies de coûts. Maintenant nous voulons procéder à la prochaine étape — une vérification énergétique pour savoir combien nous pouvons économiser en électricité et en argent!»

Richard trouvera ce qu'il cherche à l'AGA de 2001. La FHCC a prévu plus de temps pour permettre aux participants et aux participantes à l'AGA d'établir des réseaux. L'AGA offrira également plus de 75 ateliers de formation aux membres et au personnel des coopératives.

Pour plus de précisions, composez le 1-800-465-2752 ou consultez le site Web de la FHCC à l'adresse www.fhcc.ca 🏠

Prestations pour invalidité : qui devrait payer la prime?

(Publié initialement en novembre 1998)

Beaucoup de coopératives d'habitation ont inscrit leurs employé(e)s au régime d'avantages sociaux de la FHCC. Ce régime offre un large éventail d'avantages sociaux, allant d'une assurance-maladie complémentaire jusqu'à l'assurance-invalidité. Certaines coopératives paient la prime en entier, d'autres demandent à leurs employé(e)s de partager le coût.

Saviez-vous que, selon que ce soit l'employeur ou l'employé(e) qui paie la prime d'assurance-invalidité, tant pour une invalidité à court terme que pour une invalidité à long terme, il y a une incidence sur les prestations que les employé(e)s recevront dans l'éventualité d'une réclamation? Si la coopérative paie une partie de la prime, les prestations que l'employé(e) recevra seront assujetties à l'impôt sur le revenu. Par contre, si l'employé(e) paie la prime en entier, la prestation d'invalidité sera exempte d'impôt.

Pour que vos employé(e) obtiennent la meilleure valeur pour l'argent de leurs primes, votre coopérative pourrait commencer à leur demander de payer la portion invalidité de la prime. Pour faire ce changement sans nuire financièrement à vos employé(e)s, il suffit de hausser leur salaire d'un montant équivalant au coût réel de la prime d'assurance-invalidité. La coopérative ne perd rien et vos employé(e)s seront mieux protégés dans l'éventualité d'une invalidité.

Mais n'oubliez pas que la coopérative ne peut utiliser cette procédure qu'une seule fois. Après quoi, le personnel devra absorber tout changement (à la hausse ou à la baisse) dans le taux des primes. Si la coopérative essaie de compenser en changeant le salaire qu'elle verse chaque fois par le montant équivalent, Revenu Canada considérera qu'en réalité c'est la coopérative et non l'employé(e) qui paie la prime.

Pour plus de précisions ou pour obtenir des conseils à ce sujet, appelez le consultant en matière d'avantages collectifs de la FHCC, **Barry Hutchins**, chez Morneau Sobeco, au 1-800-267-0097.

Renouvellement du régime d'avantages sociaux du personnel

Theresa Wallace

Après avoir consulté nos membres et nous être assurés d'avoir la meilleure entente possible, nous avons renouvelé le régime d'avantages sociaux de la FHCC avec la compagnie Les Coopérateurs.

Un avantage majeur de ce programme est que les employé(e)s peuvent être assurés pour des troubles médicaux dont ils souffraient avant d'adhérer au régime. De plus, en nous fondant sur les réponses de nos membres à un sondage au sujet de ce que les employé(e)s des coopératives veulent dans leur régime d'avantages sociaux, le nouveau régime offre à chaque coopérative l'option de rétablir l'accès à une chambre d'hôpital semi-privée enlevée l'an dernier.

Au cours des dernières années, tous les régimes collectifs ont été touchés par une hausse en flèche du coût des médicaments sur ordonnance, une hausse des frais de soins dentaires, une population vieillissante et les compressions gouvernementales. La relation positive qu'entretient depuis très longtemps la FHCC avec Les Coopérateurs signifie que nous sommes confiants d'avoir négocié la meilleure entente pour nos membres.

Même si les coopératives obtiennent un excellent régime, les coûts ont augmenté. Cette année, les coopératives paieront environ 30 p. 100 de plus pour leur assurance.

Linda Stephenson, la chargée des services commerciaux à la FHCC, explique pourquoi le nouveau régime en vaut la peine : «en offrant un accès généreux à l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance dentaire, l'assurance contre les accidents et l'assurance-invalidité, le programme nous permettra de demeurer concurrentiel par rapport aux autres employeurs. Face à la dure réalité de la hausse des coûts des soins de santé, ce programme devrait aider les coopératives à attirer et à garder des employé(e)s efficaces.»

Scott Piatkowski, le représentant du personnel au Comité des fédérations de la FHCC, est confiant que, malgré les primes plus élevées, les coopératives souhaitent être des employeurs responsables. Elles savent que de telles hausses sont parfois inévitables. «Après tout», souligne-t-il, «le gaz naturel augmente aussi, mais cela ne signifie pas pour autant que les coopératives cesseront de chauffer.»

La compagnie Les Coopérateurs a envoyé un livret décrivant les avantages sociaux offerts aux employé(e)s à tous les participants et participantes du programme d'avantages sociaux collectifs. Nous pensons que les employé(e)s seront très heureux de recevoir ce livret, qui décrit toutes les protections qui leur sont offertes dans le cadre de notre programme. C'est un guide pratique pour vérifier les limites de protection et répondre aux questions que le personnel pourrait avoir au sujet du programme.

Si vous n'avez pas reçu votre livret d'ici le 1er juin ou si vous avez des questions au sujet du régime, veuillez communiquer avec Linda Stephenson au 1-800-465-2752, poste 234, ou par courriel à lstephenson@fhcc.ca 🏠



Les coopératives d'habitation dans le monde entier

Un aperçu des coopératives d'habitation en Europe

Alexandra Wilson, la directrice générale de la FHCC, était de passage en Estonie, en avril, pour assister aux réunions du Comité du logement de l'Alliance coopérative internationale et à une conférence sur les coopératives d'habitation dans les pays baltes. Voici ce qu'elle a appris au sujet des coopératives d'habitation européennes :

Norvège

Les membres des coopératives d'habitation en Norvège peuvent échanger leur droit d'occuper leur logement sur le marché libre, de sorte que les coopératives sont une forme d'accession à la propriété. La loi permet aux municipalités d'acquérir jusqu'à 10 p. 100 des logements dans chaque coopérative et de les louer à des familles à faible revenu, mais elles exercent rarement ce droit. La façon de servir les ménages à faible revenu demeure un problème pour le mouvement norvégien.

Portugal

Au Portugal, les coopératives d'habitation existantes se regroupent pour acheter des terrains et créer de nouvelles coopératives d'habitation. En collaboration avec le mouvement norvégien, l'Association nationale des coopératives d'habitation du Portugal construit des résidences de vacances coopératives au Portugal pour les coopérateurs et coopératrices norvégien(ne)s.

Estonie

Il y a dix ans, l'Estonie n'avait pas de coopératives d'habitation. Lorsque l'Union soviétique a été démantelée, le gouvernement a transféré tous les appartements d'État aux gens qui y résidaient, transformant un pays de locataires en propriétaires. Avec l'aide d'Abri international, le partenaire du développement international de la FHCC, l'Estonian Union of Co-operative Housing Associations aide les propriétaires d'appartements à former des coopératives dans leurs bâtiments

pour s'occuper des éléments communs, qui ont grandement besoin de réparations. Aujourd'hui, près de 5 000 coopératives gèrent un tiers des appartements en Estonie, ou 200 000 logements.

On compte au moins une coopérative du type plus traditionnel. Formée dans les années 1920, la Unitas Co-op, qui compte 20 logements, a été nationalisée en 1949. Lors de la récente reprivatisation, la coopérative a repris son bâtiment et a commencé à fonctionner de nouveau.

République tchèque

Le mouvement de l'habitation coopérative en République tchèque a commencé il y a 150 ans. Aujourd'hui, 6 000 coopératives possèdent 20 p. 100 des logements en République tchèque. Les membres des coopératives sont propriétaires de leurs logements, mais le mouvement veut mettre en place des coopératives de type canadien pour s'assurer que tous les Tchèques ont accès à des logements qui correspondent à leurs moyens.

Royaume-Uni

Le mouvement au Royaume-Uni est très jeune et ne regroupe que 10 000 logements. Les coopératives sont semblables aux nôtres, puisque les membres ne possèdent pas individuellement leur logement. Mais contrairement à ici, il existe un mouvement croissant en faveur de la gestion par les locataires dans les coopératives du Royaume-Uni. Environ 200 000 locataires de logements publics

ont mis sur pied des coopératives pour s'occuper des propriétés des conseils locaux.

Autriche

Le mouvement coopératif autrichien est un des plus anciens en Europe. Les coopératives représentent 7 p. 100 du parc de logements du pays et jusqu'à 20 p. 100 dans les grandes villes. Une seule coopérative possède généralement 3 500 logements dans de nombreux bâtiments distincts. Dans un cas, 22 coopératives se sont regroupées pour n'en former qu'une, qui compte maintenant 10 000 logements. Comme ici, les coopératives sont des entités sans but lucratif. Les membres louent leurs logements et la coopérative détient le titre de propriété.

Allemagne

Un pays de 80 millions d'habitants, l'Allemagne compte 2,2 millions de logements coopératifs. La plupart des coopératives sont des entités sans but lucratif, mais dans certaines les membres sont propriétaires de leurs logements et peuvent les revendre. Les coopératives sont des communautés à revenus mixtes et une aide d'État est offerte aux membres à faible revenu. Les familles dont le revenu dépasse un plafond fixé par l'État ne peuvent devenir membres d'une coopérative.

Découvrez ce que font les coopératives ailleurs dans le monde

Vous pouvez rencontrer des gens qui travaillent avec les coopératives d'habitation aux Philippines à l'assemblée annuelle de la FHCC. Ils seront invités à l'activité sociale organisée par **Abri international** samedi. Le partenaire d'Abri international, **Alterplan**, présentera également un atelier sur le développement de coopératives d'habitation avec des collectivités à faible revenu dans plusieurs îles du pays.

Pour visiter les sites Web des coopératives et des organismes de logement dans d'autres pays, consultez la section des liens sur le site Web de la FHCC à www.fhcc.ca 🏠

Sur la scène politique

Un comité examine notre programme d'action politique

À l'assemblée annuelle de l'an dernier de la FHCC à Ottawa, nos membres ont adopté une proposition demandant de «mettre sur pied un comité d'action politique spécial dirigé par les membres». À l'assemblée de cette année, les membres recevront une mise à jour sur le travail de ce nouveau comité.

Après l'assemblée de l'an dernier, le président **Wes Hosler** a écrit à tous nos membres sollicitant leurs commentaires au sujet des activités de la FHCC concernant les relations gouvernementales. Dans un autre message, nous demandions des candidatures pour siéger à ce comité. Le Conseil d'administration de la FHCC a mis sur pied un **Comité d'examen de l'action politique** l'an dernier, en s'assurant que ce comité ait une représentation régionale et une participation égale d'hommes et de femmes.

Le rôle de ce comité est d'examiner les programmes d'action politique de la section nationale de la FHCC et de la Région de l'Ontario. Le comité a tenu plusieurs appels conférence et il a un secteur pour se réunir dans la section On parle coop du site Web de la FHCC. Les co-présidents du comité national sont **Dave Howard** (Ontario) et **Jim Emms** (C.-B.). **Jeannine MacDonald** préside le groupe de discussion du Comité d'examen de l'Ontario. Les membres du comité sont : **Ruth Reynolds** et **Mike Alsop** (C.-B.), **Keith Harding** et **Betty Jensen** (Alberta), **Sandy Francis** (Manitoba), **Michelle Arscott**, **Dennis Bradshaw** et **Rob Hutchison** (Ontario), et **Lynn Drinovz** (région de l'Atlantique). **Debbie Saidman** et **Tony Legare** sont les représentants du Conseil d'administration de la FHCC au sein du comité et **Mark Klein** représente le Conseil de l'Ontario.

«À titre de coprésident», souligne Dave Howard, «j'ai été fortement impressionné par le niveau d'engagement, de connaissances et d'énergie du comité. J'ai bien hâte de présenter le rapport à l'ensemble des membres en son nom.»

Joignez-vous au rassemblement pour le logement à l'AGA

Les délégué(e)s à l'assemblée générale annuelle de la FHCC interrompront leurs débats juste avant le déjeuner pour participer à un rassemblement sur les terrains de l'assemblée législative de la Colombie-Britannique dans le but d'appuyer le logement abordable. Des conférenciers et conférencières demanderont à tous les paliers de gouvernement d'adopter une stratégie en vue d'aider le demi-million de ménages canadiens qui dépensent plus de 50 p. 100 de leur revenu pour se loger.

Les deux fédérations de la Colombie-Britannique, la **Co-operative Housing Federation of BC** et la **VICHA**

Services, offriront des conseils pendant l'assemblée annuelle, à Victoria, dans l'éventualité où une intervention politique est requise pour une question qui survient pendant l'assemblée de cette année.

Le logement est un enjeu dans les élections en Colombie-Britannique

La **Co-operative Housing Federation of BC** a demandé aux coopératives lors des récentes élections provinciales de veiller à ce que les candidats et candidates sachent que le logement est un enjeu. La CHF/BC a produit une trousse électorale pour les coopératives d'habitation qui encourageait les membres des coopératives à demander aux candidats et aux candidates quelle était leur position face à deux enjeux :

- ⊗ une hausse du nombre de logements à prix abordable, y compris des coopératives d'habitation, et
- ⊗ un plus grand appui du Bureau de la protection des propriétaires pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau.

Calvin Woida, membre de la **Coopérative d'habitation Lakewood Terrace**, a été embauché par la CHF/BC à titre de coordonnateur des élections pour la campagne.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a construit plus de 4 000 logements sans but lucratif et coopératifs depuis que le gouvernement fédéral a mis fin au financement de nouveaux logements sociaux en 1993. On prévoit que 2 400 logements de plus doivent être construits au cours des deux prochaines années. La CHF/BC organisera des rencontres avec le nouveau gouvernement Libéral pour s'assurer que celui-ci continuera de tenir compte des enjeux des coopératives.

Les négociations au sujet de l'agence sont à un tournant important

La FHCC, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et les provinces intéressées continuent de se rencontrer et de négocier au sujet de la proposition de la FHCC en vue de créer une nouvelle agence pour administrer les programmes de coopératives d'habitation.

La FHCC a expliqué notre proposition à la délégation gouvernementale et nous attendons de connaître le point de vue du gouvernement au sujet du modèle proposé pour l'agence. Lorsque les membres de notre groupe de travail auront une meilleure idée de ce que pense la SCHL de notre proposition, ils pourront planifier les prochaines étapes du processus. Nous avons également tenu nos principaux défenseurs dans le Caucus libéral informés de ce travail. Ils continuent d'appuyer notre proposition.

Jamie Ritchie se joint au Fonds de stabilisation

Le Conseil d'administration de la FHCC a nommé **Jamie Ritchie**, le directeur général de la **Columbia Housing Advisory Association** à Vancouver, comme fiduciaire au Fonds de stabilisation fédéral des coopératives d'habitation. Il remplace **David Lach**, qui a terminé son mandat de fiduciaire. Nous remercions David pour son excellent travail.

Achetez un livre et aidez les sans-abri

Le spécial du mois de la Librairie de l'habitation coopérative est *Homelessness — The Making and Unmaking of A Crisis*. L'auteur de cet ouvrage est **Jack Layton**, le président de la **Fédération canadienne des municipalités** et président de son Groupe de travail chargé de l'adoption d'une stratégie nationale en matière de logement. Les efforts de M. Layton à la FCM ont mené à la mise sur pied d'une coalition de municipalités à l'échelle du Canada qui travaillent ensemble en vue d'obtenir une nouvelle politique fédérale du logement.

Cet ouvrage se vendra au prix régulier de 20\$. Les profits iront au **Réseau national pour le logement et les sans-abri**, composé de nombreux groupes de défense du logement à l'échelle du Canada.

Que faire lorsqu'un de vos membres souffre de l'Alzheimer?

Que se produit-il dans une coopérative lorsqu'un membre souffre d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence? La FHCC a envoyé à votre coopérative deux nouveaux ouvrages sur les aîné(e)s dans les coopératives d'habitation pour votre information.

Ces nouvelles publications examinent comment prendre des décisions difficiles face à cette maladie et offre beaucoup d'idées sur la façon de garder la coopérative forte et de continuer de faire fonctionner la coopérative à mesure que leurs membres vieillissent.

Pour plus de précisions, communiquez avec **Penelope Winter** au 1-800-268-2537, poste 238 ou par courriel à pwinter@fhcc.ca.

Une trousse de gestion des risques aide à accroître la sécurité dans les coopératives et à réduire les coûts d'assurance

Ce mois-ci, la FHCC enverra par la poste une trousse de gestion des risques à chaque coopérative membre qui participe au programme d'assurance commerciale de la FHCC. La Trousse de gestion des risques, conçue pour aider les coopératives à se protéger contre les blessures et les dommages matériels, est offerte gratuitement à ces coopératives.

Selon **Linda Stephenson**, qui a coordonné le projet pour la FHCC, «c'est un autre excellent avantage que nous offrons à nos membres qui choisissent d'adhérer à nos programmes d'assurance commerciale. Non seulement la trousse aidera à réduire le nombre de réclamations et le montant des primes, mais elle produira des coopératives plus sûres pour nos membres.»

La trousse renferme quatre livrets décrivant en détail comment les coopératives peuvent montrer à leurs membres la façon de prévenir et de réagir à des risques différents. Un cinquième livret leur montre comment présenter une réclamation. La trousse explique comment les coopératives peuvent suivre leurs réclamations d'assurance et les aspects de sécurité connexes afin de mieux se préparer à affronter les risques éventuels à la sécurité personnelle et matérielle.

La FHCC présentera également un atelier dans le cadre du Forum sur la formation des membres à Victoria sur la façon d'utiliser la trousse de gestion des risques. Au moment d'aller sous presse, il restait encore des places dans cet atelier, qui sera présenté jeudi matin.

Comme on le souligne dans la préface de la trousse, «ce projet est un excellent exemple de coopération entre les coopératives et il a exigé un engagement ferme de l'équipe» pendant plusieurs années. L'équipe était composée de **Marlene Black** et **Brian Burke** de la Librairie de l'habitation coopérative, **Suzanne Longpré** de la compagnie **Les Coopérateurs**, **Rick Lubberts** de Carric Enterprises, **Thom Armstrong** et Linda Stephenson, de la FHCC, et **Paul Moran**, de **HB Gestion d'assurance collective ltée**. Les Coopérateurs et HB Gestion d'assurance collective ltée, qui offre notre assurance SécuriMembre pour les biens personnels, ont également fourni une aide financière au projet. 🏠

Du renfort pour les coopératives de la C.-B. aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau

Roland Nogue s'est joint au personnel de la FHCC au bureau de Vancouver pour venir en aide aux coopératives de la Colombie-Britannique aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau. Roland a une maîtrise en urbanisme de l'Université McGill et compte 15 ans d'expérience en urbanisme et en consultation à Edmonton, Toronto et dans la vallée de la Fraser, en Colombie-Britannique. Roland a une expérience du logement sans but lucratif par le biais de son partenariat avec Green & Nogue Associates, un groupe de ressources techniques qui a construit des logements sans but lucratif et des logements en milieu de soutien en Ontario. Son travail avec la FHCC consiste à offrir de l'information technique et financière aux coopératives qui ont des problèmes d'infiltration d'eau. Roland aidera les coopératives dans leurs échanges avec le Bureau de la protection des propriétaires de la Colombie-Britannique, le Fonds de stabilisation fédéral des coopératives d'habitation et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. 🏠

Mise à jour régionale

TERRE-NEUVE

Le travail bénévole dans les coopératives est reconnu

Plus de 40 membres de coopératives ont assisté à la journée de formation organisée par la CHANAL, le samedi 28 avril. Les membres avaient le choix entre des ateliers traitant des conseils d'administration, de la planification des réserves de remplacement, de la gestion des arrérages ou de la planification budgétaire et financière.

Après le dîner-buffet de samedi soir, **Leslie Dean**, la directrice générale de la **Newfoundland and Labrador Housing Corporation**, a remis des plaques au nom de l'honorable **Oliver Langdon**, le ministre responsable du Logement, à un(e) représentant(e) de toutes les coopératives présentes en reconnaissance de leurs nombreuses heures de bénévolat dans la gestion de leurs coopératives. L'AGA de la CHANAL a eu lieu le dimanche matin et les membres ont élu leur Conseil d'administration. Quatre nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Susan Wells est réélue au poste de représentante régionale

À Halifax, le 21 avril, les membres de la FHCC en Nouvelle-Écosse ont réélu **Susan Wells**, de la **Highfield Park Housing Co-op**, à titre de représentante régionale au Conseil d'administration de la FHCC. Merci à **Gordon Crowell**, de la **Needham Housing Co-op**, qui a posé sa candidature à ces élections.

Cette réunion d'une journée comportait des ateliers sur les éléments de base du conseil d'administration, les éléments financiers essentiels pour les coopératives d'habitation et les coopératives en difficulté. Les membres ont également discuté des résolutions qui seront présentées à l'AGA de la FHCC.

ONTARIO

Plus d'un demi-million de dollars économisé

À son assemblée annuelle tenue le 16 mai, la **Co-operative Housing Federation of Toronto** a annoncé que les coopératives d'habitation membres de la CHFT avaient économisé plus d'un demi-million de dollars en ayant recours au programme **Prix écono-coop Ontario**. Il s'agit d'ententes d'achats collectifs offertes uniquement aux coopératives membres d'une fédération locale en Ontario.

Les produits comprennent la peinture, les planchers, les appareils ménagers, les photocopieurs, les services de télévision Star Choice et beaucoup plus. Home Depot Commercial Direct participe à ce programme.

La FHCC, avec l'aide de la CHFT, a étendu les avantages du programme Prix écono-coop aux coopératives membres dans les régions de l'Ontario sans fédération ainsi qu'aux membres de la FHCC au Manitoba.

Brad Lester se joint à Abri international

Abri international est heureux d'annoncer que **Brad Lester** a été embauché au poste de directeur des programmes à l'étranger à compter du 1er juin 2001. Brad a également géré de grands projets de développement au Mozambique, en Angola et, plus récemment, au Kosovo. Il a donc une vaste expérience des interventions après une catastrophe et des programmes de microfinancement qui complèteront les efforts d'Abri international dans ces secteurs. Brad a grandi dans une famille coopérative et il a travaillé pendant plus de 10 ans avec des coopératives de pêcheurs et d'agriculteurs au Canada, en Zambie et au Mozambique. Son expérience s'adaptera très bien au travail coopératif, social et communautaire d'Abri international.

MANITOBA

Préparez-vous pour une conférence sur la formation

Le bureau de la FHCC au Manitoba organisera sa première **conférence sur la formation** le samedi **15 septembre**, à Winnipeg. Ce sera une excellente occasion pour le personnel et les membres de coopératives d'acquérir de nouvelles compétences et de partager leurs expériences avec d'autres coopérateurs et coopératrices de tous les coins de la province.

Pour plus de précisions, communiquez avec le bureau au (204) 989-5963 dans la région de Winnipeg ou, sans frais, au 1-888-591-3301 ou, encore, par courriel à jpeifer@fhcc.ca

SASKATCHEWAN

Encerclez ces dates sur votre calendrier

Inscrivez sur vos calendriers la **journée de formation de la FHCC**, qui aura lieu le **13 octobre** à Regina. Une réception sera présentée au Regina Travelodge le vendredi 12 octobre. Nous vous donnerons plus de précisions bientôt.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Columbia Housing célèbre ses 25 ans d'existence

Félicitations à la **Columbia Housing Advisory Association**, un groupe de ressources techniques de Vancouver, qui célébrera son 25^e anniversaire le 31 mai.

Bienvenue, May-Liz

La FHCC souhaite la bienvenue à **May-Liz Vahi**, membre de la **Klahanie Housing Co-op** à Richmond, en Colombie-Britannique, au bureau de Vancouver. May-Liz offre une aide administrative à temps partiel au personnel du bureau de Vancouver.

La FHCC continue de grandir

En 1997, la FHCC a amorcé une nouvelle campagne en vue de renforcer notre mouvement. Maintenant, nous avons les résultats : 89 coopératives ont adhéré au cours des cinq dernières années. La plus forte croissance s'est produite en Colombie-Britannique, où nous avons ajouté 33 nouveaux membres. L'Ontario, avec 23, est arrivée au deuxième rang. Plus de la moitié sont membres de la FHCC pour la première fois, les autres ont adhéré de nouveau après avoir quitté temporairement la FHCC.

Même si des coopératives très différentes ont adhéré, notre meilleur secteur de croissance était celui des coopératives membres de fédérations, comptant de 25 à 35 logements et âgées entre 11 et 15 ans. D'après notre sondage auprès des nouveaux membres et de ceux qui ont réintégré nos rangs, la plupart ont adhéré pour participer aux programmes d'achats collectifs (comme les services d'assurance) et pour faire partie d'un mouvement national. D'autres voulaient une aide de la FHCC ou ont été invités à adhérer par la SCHL ou un autre organisme. À l'extérieur du Québec, où les coopératives sont affiliées indirectement par le biais de leur fédération régionale, 69 p. 100 des coopératives d'habitation au Canada sont maintenant des membres nationaux.

Mais pendant la même période, 29 coopératives ont quitté, principalement dans les Prairies et la Colombie-Britannique. Malheureusement, une des principales raisons pour lesquelles nous perdons des membres est parce que la coopérative s'est dissoute. Pour d'autres, le coût des cotisations est un facteur.

La croissance des adhésions aide à démontrer que la FHCC offre une bonne valeur pour l'argent investi. En fait, les coopératives qui tirent profit des programmes d'achats collectifs de la FHCC économisent plus d'argent qu'ils n'en paient en cotisations. L'adhésion à la FHCC offre aux coopératives individuelles la possibilité d'appartenir au mouvement plus global des coopératives d'habitation canadiennes.

Vous avez besoin d'autres copies d'Échos de la FHCC?

Téléchargez d'autres copies à partir de notre site Web (www.chfc.ca/fra/chf/news_3.htm) et partagez-les avec les membres de votre coopérative qui n'ont pas accès à l'Internet.

Patricia Thorsley

Beaucoup de gens ont des réactions aux parfums et à d'autres produits chimiques. Ces réactions comprennent une douleur vive, l'incapacité de fonctionner, des maux de tête, des problèmes de mémoire, de la difficulté à se concentrer, des troubles d'estomac graves, la fatigue et des changements d'humeur. Cet état s'appelle la polysensibilité chimique et il est reconnu sur le plan fédéral comme étant une invalidité.

De la même manière que les obstacles physiques peuvent empêcher l'accès en fauteuil roulant, certains matériaux et produits de nettoyage peuvent empêcher l'accès aux gens qui souffrent de polysensibilité chimique. Les tapis, les peintures et les colles utilisés communément peuvent créer des problèmes pour une personne qui a des sensibilités chimiques jusqu'au point où elle ne peut plus demeurer dans son logement. Heureusement, il existe des produits abordables et à faibles émissions chimiques qui peuvent être utilisés à la place.

Presque tous les produits parfumés sont fabriqués avec des produits chimiques synthétiques et peuvent causer des réactions chez une personne qui a des sensibilités chimiques. Si les membres des coopératives utilisent un fixatif pour cheveux, du parfum, de l'eau de Cologne, de la lotion après-rasage ou d'autres parfums forts aux assemblées ou à d'autres activités de la coopérative, les membres qui ont des polysensibilités chimiques ne pourront pas rester.

La **Windmill Line Co-op** de Toronto et la FHCC essaient de faciliter l'accès pour les personnes sensibles aux produits chimiques. La Windmill Line a récemment posé des tapis avec de faibles émissions de produits chimiques. Les membres de la coopérative sont invités à ne pas porter de parfums aux assemblées générales des membres. La FHCC demande aux délégué(e)s de ne pas porter de parfums à l'assemblée annuelle de cette année à Victoria.

Si des membres de votre coopérative ont des sensibilités chimiques, envisagez d'offrir un atelier sur le sujet. La mise sur pied d'un comité pour examiner des façons d'améliorer l'accès et l'intégration des membres qui ont des besoins spéciaux est également une excellente façon d'appuyer l'engagement de votre coopérative à l'endroit des principes coopératifs.

Patricia Thorsley est membre du Action for Inclusion Committee à la Windmill Line Co-op. 🏠



Échos de la FHCC

LE MOT DE LA FIN



Publiée par
La Fédération de l'habitation
coopérative du Canada

Bureau national

311-225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Télécopieur: (613) 230-2231
Téléphone : (613) 230-2201
Sans frais 1-800-465-2752

Région de l'Ontario

207-2, rue Berkeley,
Toronto (Ontario) M5A 4J5
Télécopieur : (416) 366-3876
Téléphone : (416) 366-1711
Sans frais 1-800-268-2537

Bureau de Vancouver

204-5550, rue Fraser,
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4
Télécopieur : (604) 879-4186
Téléphone : (604) 879-4116
Sans frais 1-877-533-2667

Bureau de Winnipeg

162-2025, ave. Corydon, bureau 192
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5
Télécopieur : (204) 487-6407
Téléphone : (204) 989-5963
Sans frais 1-888-591-3301

Rédactrice en chef:

Merrilee Robson

Téléphone : (604) 879-4116
Sans frais 1-877-533-2667
Courriel : mrobson@chfc.ca

© FHCC 2001 Les articles peuvent être reproduits.
Veuillez indiquer que la FHCC en est l'auteur.

Un gros merci de la coopérative Mountain View

Un des cinq bâtiments de la **Mountain View Housing Co-operative** est encore «un grand trou dans la terre» après qu'un incendie a détruit 47 des 215 logements de la coopérative de Port Moody, en Colombie-Britannique, en février. Mais la gestionnaire de la coopérative, **Gwen Poster**, souligne que la coopérative se prépare à rebâtir et que les membres laissés sans abri par l'incendie ont trouvé un autre logement temporaire.

«Ils ont hâte de réintégrer leur coopérative», souligne Mme Poster. L'incendie a été une catastrophe pour la coopérative, mais cela aurait pu être pire. Personne n'a été blessé et tous les membres de la coopérative avaient au moins une assurance de base pour leurs biens grâce au programme SécuriMembre de la FHCC. «Vous devriez vraiment chercher à mieux faire connaître le programme SécuriMembre», affirme-t-elle. «Ce programme a fait toute une différence. Je tiens à souligner que les gens devraient s'assurer d'avoir une assurance suffisante pour remplacer tous leurs biens.»

Les sinistrés ont reçu une aide de la part de la collectivité et d'autres coopératives d'habitation. La **Co-operative Housing Federation of BC** et les coopératives d'habitation locales ont travaillé toute la fin de semaine pour trouver des logements vacants pour loger les sinistrés. Les gens ont donné des vêtements et des articles ménagers.

La FHCC et la CHF/BC ont contribué au fonds mis sur pied pour venir en aide aux membres déplacés par l'incendie. En tout, 51 coopératives d'habitation à l'échelle du Canada ont contribué au fonds.

Les sinistrés décideront comment cet argent sera dépensé. Jusqu'à maintenant, les coopératives ont donné 12 500 \$ et un montant équivalent a été offert par des particuliers. Les chèques continuent d'arriver. «Nous apprécions réellement l'appui que nous avons reçu de la communauté coopérative», précise Mme Poster. «Cela démontre que nous sommes très solidaires.» 🏠